

Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Deux ans de travaux pour un nouveau stade nautique

Clémence LENA



L'équipement, saturé et vieillissant, va se voir doté d'un bassin supplémentaire et bénéficiera d'une vaste rénovation pour un montant total de 12,7 millions d'euros.

C'est un très gros chantier qui va démarrer dès le mois de février prochain de l'autre côté du Rhône. Les travaux d'extension et de rénovation du [stade nautique](#) Françoise Clavery-Bouysson de Saint-Romain-en-Gal/Vienne, menés par Vienne Condrieu Agglomération, devraient durer au moins vingt mois.

• 1 Pourquoi l'Agglo lance ce projet ?

En 2016-2017, l'Agglo a réalisé un diagnostic de ses équipements sportifs. « La natation est ressortie comme un des sports où il y avait de vrais besoins », indique le président de la collectivité, Thierry Kovacs.

Le stade nautique, construit en 1967, se partage entre les scolaires, les clubs de natation, de triathlon, de plongée, mais aussi le grand public. Et l'équipement actuel ne suffit pas à

répondre à toutes ces demandes. D'où la volonté d'agrandir ce site bien placé géographiquement.

« Nous avons saisi l'opportunité du Plan piscine, porté par les Départements, pour lancer ce projet », précise Thierry Kovacs.

• 2 En quoi va consister le chantier ?

Le projet dessiné par le cabinet d'architectes Nicolas C. Guillot, en collaboration avec Samba Architecture, prévoit la construction d'un bassin supplémentaire en inox de 25 mètres sur 15 (six lignes d'eau), la réhabilitation du hall d'entrée, des vestiaires, de l'espace administratif, des plages, la reprise des façades, toitures et le réaménagement des abords et parking.

Grâce à ce chantier, le stade nautique devrait doubler sa capacité d'accueil en hiver, de 325 usagers par jour à 700 environ.

Une remise aux normes est également prévue. L'objectif : réduire de 50 % la consommation d'énergies. « Des panneaux photovoltaïques seront installés ainsi que des moquettes solaires et des systèmes de traitement de l'air et de récupération des eaux », détaille l'architecte.

• 3 Quand débutera le chantier ?

Les travaux préparatoires (désamiantage) vont démarrer dès février, avant un lancement du chantier à proprement parler en mars-avril. « À partir de fin mai-début juin, nous commencerons la démolition, explique Nicolas Guillot. Nous allons entièrement mettre à nu la structure. »

De fait, le stade nautique va totalement fermer à tous les publics du 1^{er} juin et au 31 décembre. « Nous le rouvrirons aux scolaires en janvier 2022 et les travaux se poursuivront en site occupé. »

Une deuxième fermeture totale est annoncée du 1^{er} juin au 30 septembre 2022, pour une réception du chantier en octobre 2022.

• 4 Combien va coûter l'opération ?

Le coût total de l'opération s'élève à 12,7 millions d'euros TTC. L'Agglo va bénéficier de subventions d'un million d'euros de l'État, un million d'euros du Département de l'Isère, 500 000 € du Département du Rhône et 500 000 € de la Région Auvergne Rhône-Alpes. L'Agence nationale du sport et l'État ont également été sollicités dans le cadre du Plan de relance.

Le projet en vidéo 3D : www.youtube.com/watch?v=g-yl8oUghbE



Un bassin supplémentaire de 25 mètres sur 15 m va être construit sur l'emplacement d'un terrain de volley aujourd'hui inutilisé, entre autres travaux d'agrandissement et de rénovation du stade nautique de Saint-Romain-en-Gal/Vienne. Photo DR